

La Bible parle-t-elle de la réincarnation ?

A la suite de la réponse 72 sur la réincarnation, quelques internautes nous ont écrits pour citer des versets de la Bible, affirmant qu'il y serait question de réincarnation. Examinons ci-dessous ces affirmations.

La Bible parle de la réincarnation. Elle dit: "J'ai mis devant toi la vie et la mort" et "Celui qui conservera sa vie la perdra et celui qui la perdra la retrouvera". Il est dit aussi: "Celui qui perd sa vie la retrouvera. Et il est toujours question des oeuvres pour aller au Ciel.

Réponse

Les extraits de versets sont cités sans tenir compte de l'ensemble de la phrase biblique et du contexte de celle-ci. C'est pourtant la règle de base pour comprendre tout texte: voir à qui s'adresse le texte, et dans quelles circonstances.

Prenons la phrase "J'ai mis devant toi la vie et la mort". Voici en entier les deux versets qui contiennent ces mots:

Deutéronome 30.15 Vois, je mets aujourd'hui devant toi la vie et le bien, la mort et le mal.

Deutéronome 30.19 J'en prends aujourd'hui à témoin contre vous le ciel et la terre, j'ai mis devant toi la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. Choisis la vie, afin que tu vives, toi et ta postérité.

Dans Deutéronome 30, Dieu énonce les conditions pour qu'Israël entre en possession de la Terre promise. Les Israélites étaient engagés à écouter leur Dieu et à obéir aux ordonnances de l'Éternel. L'application spirituelle de ce principe à nos jours est que chaque être humain a intérêt à écouter la Parole de Dieu et à la pratiquer: le choix entre la vie (éternelle) et la mort (éternelle), entre la bénédiction et la malédiction de Dieu dépend de notre réponse à l'Oeuvre que Jésus-Christ a accomplie pour chacun de nous. Le choix que l'on fait durant notre vie terrestre déterminera notre avenir éternel. Celle et celui qui accepte le salut offert par Jésus-Christ vivra l'éternité avec Lui.

Clairement, ces textes n'ont rien à voir avec la thème de la réincarnation !

La citation "Celui qui perd sa vie la retrouvera" est également incomplète. Nous lisons en Matthieu 10.39: Celui qui conservera sa vie la perdra, et celui qui perdra sa vie à cause de moi la retrouvera.

Dans Matthieu 10:24-42, Jésus parle du prix que doit payer le disciple pour ses convictions chrétiennes et indique quelle sera sa récompense. Celui qui renoncera à suivre Christ, pensant sauver sa vie par exemple en temps de persécutions, en se détournant de la Parole de Dieu, finalement perdra sa vie et vivra l'éternité loin de Dieu. Mais celui qui persévéra, parfois jusqu'à la mort, pour avoir témoigné pour

Jésus, sera réuni à son Sauveur durant toute l'éternité.

Ici, à nouveau, il n'est pas question de réincarnation, pas question de revenir dans une seconde vie sur terre.

Nulle part dans la Bible - la seule révélation écrite donnée par Dieu aux hommes - il n'est question de "Karma"! L'homme pécheur est placé devant un choix: accepter par la foi le salut par grâce, par la vertu du sang de Jésus-Christ versé à la croix. Ou alors refuser cette grâce ! et cela déterminera pour lui la question de son éternité: avec Dieu ou sans Dieu !

Sur l'inutilité des œuvres pour obtenir la vie éternelle, voici quelques références:

Romains 3.20 Car personne ne sera justifié devant lui par les oeuvres de la loi, puisque c'est par la loi que vient la connaissance du péché.

Romains 3.28 Car nous pensons que l'homme est justifié par la foi, sans les oeuvres de la loi.

Galates 2.16 Néanmoins, sachant que ce n'est pas par les oeuvres de la loi que l'homme est justifié, mais par la foi en Jésus-Christ, nous aussi nous avons cru en Jésus-Christ, afin d'être justifiés par la foi en Christ et non par les oeuvres de la loi, parce que personne ne sera justifié par les oeuvres de la loi.

Galates 3.10 Car tous ceux qui s'attachent aux oeuvres de la loi sont sous la malédiction; car il est écrit, Maudit est quiconque n'observe pas tout ce qui est écrit dans le livre de la loi, et ne le mets pas en pratique."

Ephésiens 2.9 Ce n'est point par les oeuvres, afin que personne ne se glorifie.

Tite 3.5 "Il nous a sauvés, non à cause des oeuvres de justice que nous aurions faites, mais selon sa miséricorde, par le bain de la régénération et le renouvellement du Saint-Esprit.

Ceci ne signifie pas que toute œuvre bonne soit inutile. Mais elles sont en fait normales dans la vie de l'homme devenu chrétien. Les récompenses qu'il recevra dans l'éternité sont mentionnées dans la Bible, mais ce n'est jamais par les œuvres qu'il peut "gagner le Ciel", acheter son salut éternel.

Conclusion Hébreux 9.27 ... il est réservé aux hommes de mourir une seule fois, après quoi vient le jugement.

Donc, à l'évidence, nous ne trouvons pas dans l'Écriture sainte de notion de la réincarnation, il n'est donné aucune piste de "seconde chance" après la mort, tout comme nous ne trouvons pas de salut par les œuvres. Le choix à faire est clairement à réaliser durant notre unique vie ici-bas: se tourner vers Jésus-Christ et accepter le salut qu'IL offre à tout être humain en raison de Son œuvre de pardon à la Croix.

Actes 4.12 est très clair: C'est LUI seul (Jésus-Christ) qui peut nous sauver. En effet, dans le monde entier, Dieu n'a donné aux hommes personne d'autre pour nous sauver.

Samuel Lüthert

révisé: pae